

actuels—services qui contribuent encore tant à faire du Canada un tout—cela se traduira, n'en doutons pas, par une nouvelle réduction des emplois au Canadien National.

Quant à l'ancienneté, il faut avoir bien plus de dix ans, en fait près de 15 ans de service, pour être employé sur des convois. Qu'il s'agisse d'un contrôleur, d'un mécanicien ou d'un garde-freins, il lui faut beaucoup d'ancienneté pour faire des voyages au cours d'un mois de travail. Ce phénomène illustre remarquablement que le transport par chemin de fer, en particulier des marchandises, est certes en régression dans l'Ouest du Canada.

On peut sans doute prétendre que les entreprises de camionnage des chemins de fer sont de plus en plus prospères. Cependant, le transport en wagons couverts ou autres est en train de décroître, en partie à cause des limites imposées à l'acheminement de la potasse et des céréales. Je le répète, il en est résulté un manque de courage et d'enthousiasme de la part des employés qui ne sont plus fiers de leur entreprise d'où une perte de recettes. J'exhorte le ministre et le CN à reconsidérer la situation et à envisager, non pas la rapidité avec laquelle ils peuvent supprimer les services actuels en espérant faire des économies ou celle avec laquelle ils peuvent retrouver leur crédit en supprimant ce genre de service, mais avec quelle rapidité ils peuvent retrouver leur crédit en cherchant à augmenter le nombre d'emplois dans la compagnie. Qu'ils incitent plus de gens à utiliser leurs services-voyageurs au lieu de demander à les supprimer et de décourager les gens de les utiliser.

Comme je l'ai dit en ouvrant ce débat, il y a quelques semaines, il incombe au CN et au CP de créer effectivement la demande concernant leurs services s'ils veulent vraiment susciter un esprit de corps parmi leurs employés. J'y insiste, car le problème est semblable à celui d'une entreprise qui veut réduire ses pertes et accuser un bénéfice ou au moins une marge de bénéfice. Les chemins de fer, en particulier le CN, se sont montrés particulièrement mous dans ce domaine. Certes, il y a quelques années, ils se sont efforcés d'accroître leurs services-voyageurs qui étaient assez bons entre 1962 et 1968.

• (5.00 p.m.)

Les demandes récentes des chemins de fer pour supprimer immédiatement leur service-voyageurs, me font croire qu'ils voient une solution unique: se retirer des affaires et couper court au déficit. Peut-être vont-ils s'enfoncer davantage dans ce déficit. On ne

[M. Horner.]

peut fermer la porte de la boutique et espérer des profits. Si on a trois portes, on ne peut en fermer une et n'en laisser que deux d'ouvertes, car cela ôtera aux gens l'envie même de regarder la marchandise. Le public se détournera des compagnies de chemin de fer si elles s'obstinent dans leur politique actuelle. Sans en dire davantage, j'aimerais inviter les chemins de fer, le CP en particulier et le CN, à repenser leur politique. Cela leur rapporterait peut-être un avantage financier, particulièrement à long terme.

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, je n'avais pas songé tout d'abord à participer au débat sur l'amendement à la motion, car j'étais déjà intervenu lors du débat sur la motion principale. Toutefois, deux questions ont surgi depuis ma première intervention, ce qui m'oblige à participer au débat d'aujourd'hui.

Ces deux questions intéressent mes mandants, en particulier, et les gens d'autres régions de l'Ouest. Il s'agit de la politique et des opérations des compagnies ferroviaires auxquelles, à mon avis, il faut s'arrêter en ce moment. Vendredi dernier, j'ai eu l'occasion de rencontrer dans l'après-midi des membres des comités de la subdivision 6 de la division 6 du syndicat du blé de la Saskatchewan. La réunion a eu lieu à Edgeley. On m'a alors présenté six mémoires au nom des comités du syndicat du blé. Ces mémoires étaient adressés aux députés qui représentent ces comités dont la plupart sont situés dans ma circonscription et deux, dans la circonscription adjacente à la mienne.

Tous ces mémoires, de même que certaines propositions dont je ne parlerai pas aujourd'hui parce qu'elles sont étrangères au débat, exprimaient la même idée. Dans tous les documents qui m'ont été remis vendredi après-midi dernier, les problèmes de transport, du transport routier surtout, suscitaient de l'inquiétude. Les membres de ces comités ont fait connaître certaines difficultés qui existaient dans leurs propres régions. J'aimerais me reporter à ces exposés, y attirer l'attention de Votre Honneur, par votre intermédiaire, celle du gouvernement et des autorités du Canadien National.

Les comités locaux du syndicat du blé ont rédigé ces mémoires de leur propre chef, sans aide de l'extérieur, et y ont exprimé le point de vue de leurs localités. Ainsi, j'ai celui du comité du syndicat du blé de Winro. Il est très bien rédigé et renferme une foule d'opinions sur ces problèmes qu'on m'a soumis en tant